

Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du 28.03.2022

L'an deux mil vingt-deux, le 28 Mars à 20h, le Conseil Municipal de Bacqueville en Caux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « Salle du Conseil » de la Mairie, sous la présidence de M. Etienne DELARUE, Maire

DELARUE Etienne	P	MASSE Stéphane	P	MOREL Aline	P
ADAM Jean-Marie	P	CARPENTIER Jean-Joseph	P	LEBLANC Isabelle	P
FIZET Céline	P	BOUIC Fabienne	E	GILLOT Glenda	P
FONTAINE Mickaël	P	COISPEL Angélique	E	CHANDELIER Nicolas	P
CORUBLE Julien	P	SIX Aurélie	P	DESBORDES Jessica	P
VENIANT Adrien	E	CHOPPIN Gilles	P	COMALADA Antoine	P
RIVOALLAN Isabelle	E				

P = présent

E= Excusé

A = Absent

Date de la convocation : 22.03.2022

Nombre de conseillers

- en exercice : 19

- Présents : 15

- Votants : 17

Secrétaire de séance : Mme Glenda GILLOT

Pouvoirs : - M. Adrien VENIANT donne pouvoir à Mme Jessica DESBORDES,
- Mme Fabienne BOUIC donne pouvoir à Mme Aline MOREL.

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24.02.2022.

M. Antoine COMALADA précise que le projet Vélos Electriques pourrait être porté par le dispositif Petites Villes de Demain plutôt que par la CCTC.

Après cette remarque, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 24.02.2022.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen des points à l'ordre du jour :

- Communications du Maire

1) Guerre en Ukraine : suite à la demande de bacquevillais souhaitant s'investir auprès des réfugiés ukrainiens, une réunion Toutes Commissions a été organisée en présence de ces volontaires. Il a alors été décidé de créer un groupe WhatsApp divisé en sous-groupe pour les dons et subventions, l'accueil et les aides administratives, les dons de nourriture et vêtements, les logements et la mobilité, la Communication, l'intégration dans les écoles et associations, le tout encadré par le CCAS. Ce groupe pourrait se constituer en association par la suite.

2) Recrutement : un agent contractuel va être recruté au 01.06.2022 à raison de 35h pour une période de 6 mois, avec une période d'essai d'un mois en remplacement de M. CHANDELIER.

3) Petites villes de demain : la pré-planification des investissements à prévoir a été faite avec notamment la réfection de la Mairie, l'aménagement de la Place, ou encore le parvis de l'Eglise. Un mail vous a été adressé ce jour pour avis et remarques éventuelles.

4) Mission Locale Rurale du Talou : 2 bureaux et une salle d'attente au 1^{er} étage de la Mairie sont remis en état par les agents communaux afin de les mettre à disposition de la Mission Locale à partir du 15.04.2022, contre une participation mensuelle de 100 €.

5) Stockage communal derrière les pompiers : Monsieur le Maire souhaite que des travaux soient réalisés pour clôturer ce lieu (barrière et palissades). Le Conseil Municipal charge la Commission « Logements – Bâtiments » de ce dossier.

6) Terrain Route de Dieppe : suite à la rétractation des anciens acheteurs, un nouvel acquéreur s'est manifesté au prix convenu de 37 000 € net vendeur. Un premier rendez-vous est prévu chez le notaire prochainement.

- Rapport de la Commission « Finances », M. Jean-Marie ADAM

Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021		Budget 2022
	Budget	Réalisé	Propositions
011 - Charges à caractère général	540 649	358 803,74	464 550
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	187 500	147 471,18	215 750
61 - SERVICES EXTERIEURS	289 849	161 075,21	173 700
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	43 900	30 039,43	54 400
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	19 400	20 217,92	20 700
012 - Charges de personnel et frais assimilés	487 850	466 243,94	467 850
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 350	5 303,10	5,750
64 - CHARGES DE PERSONNEL	482 500	460 940,84	462 100
014 - Atténuations de produits	37 000	12 380,85	18 000
65 - Autres charges de gestion courante	286 758	258 670,29	325 028
66 - Charges financières	10 591	10 466,71	11803
67 - Charges exceptionnelles	1 800	773,08	1 300
022 - Dépenses imprévues	74 225		50730
Total dépenses réelles	1 438 873	1 107 338,61	1 341 530
Total dépenses d'ordre	372 564	7 655,00	373145
Total dépenses de fonctionnement	1 811 467	1 114 993,61	1 714 675

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021		Budget 2022
	Budget	Réalisé	Propositions
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	12 360	15 716,78	17 900
73 - Impôts et taxes	550 078	592 457,59	724 968
74 - Dotations, subventions et participations	611 737	607 910,24	585 966
75 - Autres produits de gestion courante	145 002	146 886,90	145 002
76 - Produits financiers	49	42,82	43
77 - Produits exceptionnels	1 000	11 758,27	1 000
013 - Atténuations de charges	12 000	12 784,93	7 000
002 - Excédent de fonctionnement reporté	416 146		232 796
Total recettes réelles	1 748 372	1 387 557,53	1 714 675
Total recettes d'ordre	63 065	55 044,99	
Total recettes de fonctionnement	1 811 467	1 442 602,52	1 714 675
SOLDE de FONCTIONNEMENT	Année 2021		
	Budget	Réalisé	
Solde de fonctionnement		327 608,91	

Vue d'ensemble de l'investissement

	Année 2021		Budget 2022
	Budget	Réalisé	Proposition
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
001 - Déficit d'investissement reporté	348 297		535 732
020 - Dépenses imprévues	10 900		30 802
10 - Dotations, fonds divers et réserves			
16 - Emprunts et dettes assimilés	144 370	144 273,12	132 260
20 - Immobilisations incorporelles	83 300	45 551,43	70 000
204 - Subventions d'équipement versées	10 000	6 641,60	45 358,40
21 - Immobilisations corporelles		13 187,02	1800
23- Immobilisations en cours	-33 959	218 788,59	625.20
Total dépenses réelles hors opérations	562 908	428 441,76	816 577.60
Total dépenses opérations d'investissement.	1 198 004	767 564,87	337 097.40
Total dépenses d'ordre	305 132	228 515,45	184610
Total dépenses d'investissement	2 066 044	1 424 522,08	1 338 285

	Année 2021		Budget 2022
	Budget	Réalisé	Proposition
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
024 - Produits des cessions d'immobilisations	38 200		38 200
10 - Dotations, fonds divers et réserves	468 167	269599,56	538 757
13 – Subventions d'investissement reçues		180 911,78	
16 - Emprunts et dettes assimilés		600 000,00	
21 - Immobilisations incorporelles		5 450,29	
Total recettes réelles hors opérations	506 367	1 055961,63	576 957
Total recettes opérations d'investissement	945 046		203 573
Total recettes d'ordre	614 631	181 125,46	557 755
Total recettes d'investissement	2 066 044	1 237 087,09	1 338 285
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Année 2021		
	Budget	Réalisé	
Solde d'investissement		- 187 434,99	

1) Compte administratif de la Commune 2021

Le Compte Administratif 2021 de la Commune présente un excédent de 327 608,91€ en fonctionnement et un déficit de 187 434,99 € en investissement.

Après lecture et commentaires, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2021 de la Commune.

2) Budget Unique de la Commune 2022

Le Budget Unique 2022 de la Commune s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 714 675 € et en dépenses et recettes d'investissement à 1 338 285 €.

Après lecture et commentaires, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Unique 2022 de la Commune.

3) Vote des taux

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter les taux d'imposition suivants pour l'année 2022 :

Foncier non bâti : 38,00% (37.60 % en 2021)

Foncier bâti : 44,75% (44.30 % en 2021)

4) Fiscalisation de la participation communale au SIVOS année 2022

Par délibération en date du 22.03.2022, le SIVOS des écoles de Bacqueville en Caux a décidé de permettre aux communes membres de fiscaliser tout ou partie de leur participation communale au titre de l'année 2022.

Monsieur le Maire rappelle que pour l'année 2022, le montant de la participation de la commune s'élève à 372 274.36 €

Pour rappel, cette participation était de 304 967,29 € en 2021 et de 343 239,74 € en 2020. Pour 2021, 148 967 € avaient été inscrits au budget de la commune contre 160 000 € en 2020).

Cette augmentation s'explique par la nécessité pour le SIVOS d'avoir un fonds de roulement plus important pour ne pas avoir à solliciter des avances de participation à la commune chaque début d'année mais aussi suite aux dépenses de fonctionnement et de personnel ayant augmenté suite au COVID.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fiscaliser la somme de 186 000 € et d'inscrire la somme de 186 274.36 € au Budget Unique 2022.

5) Aide aux ressortissants ukrainiens

Ils ont à ce jour reçu assez de dons en nature. Il est maintenant préférable de faire des dons en espèce.

Le Conseil Municipal décide de réserver 5 000 € qui seront versés au CCAS.

6) Trésorerie de la commune

Elle va être tendue jusqu'en juillet prochain compte tenu de l'investissement réalisé pour les locaux Animômes et les vestiaires du Tennis couvert. Il reste 168 800 € de subventions à percevoir, dans l'attente de la levée des réserves sur la fin du chantier. Le FCTVA de 150 000 € ne sera quant à lui remboursé qu'en 2023.

Par ailleurs, la majorité des dotations n'est versée qu'au second semestre (en juillet, la dotation de solidarité rurale de 227 000 € et le fonds national de péréquation 61 000 € - chiffres 2021).

Le Conseil Municipal décide donc à l'unanimité d'ouvrir une ligne de trésorerie de 150 000 € auprès de la banque la mieux disante.

7) Subventions aux associations

La Commission propose que soient demandés à chaque association le bilan **ET** la situation des comptes bancaires et en caisse éventuellement pour versement de la subvention communale au regard de ces éléments.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission et demande que cette information soit transmise aux associations concernées.

- Rapport de la Commission « Communication », M. Jean-Marie ADAM

1) Bulletin municipal d'Avril 2022

Il est en cours d'impression. Le fournisseur étant en rupture de papier, le coût est passé de 710 € à 960 € HT.

Pour les prochains numéros, la Commission propose d'insérer à chaque bulletin, un article sur le vécu d'un élu (date du 1^{er} mandat, ce qui l'a motivé à s'engager, son meilleur souvenir de mandat, ou son plus mauvais, etc..). Le Conseil Municipal valide la proposition de la Commission.

2) Site internet

Sa consultation est satisfaisante. Depuis sa création, nous allons atteindre le million de vues début Avril.

- Rapport de la Commission « Travaux - Urbanisme - Cimetières - Fleurissement - Cadre de vie », M. Stéphane MASSE

1) Rue du Clos de l'Aiglerie

Une réunion de pré-réception des travaux a eu lieu ce jour en présence de Monsieur le Président de la CCTC et du Vice-Président de la CCTC en charge des Travaux.

2) Défense Incendie

En raison de l'arrivée d'un nouvel arrêté en Avril prochain modifiant la réglementation en matière de défense incendie, la commission travaillera avec le bureau d'études VIATECH' sur la nouvelle cartographie dès sa parution.

3) Aménagement du Carrefour du Château d'Eau

Par courrier en date du 22.03.2022, le Département nous annonce que notre dossier a été proposé en pré programmation 2022 des travaux à réaliser en traversée d'agglomération sous maîtrise d'œuvre déléguée. Les résultats d'appels d'offres devant être transmis avant fin septembre 2022, le bureau d'études VIATECH' a d'ores et déjà été missionné.

4) Véhicule Renault MASTER

Le véhicule a été réceptionné ce jour. La Commission se rendra aux ateliers le 29.03.2022 à 9h afin de vérifier la conformité du véhicule avec le bon de commande signé par Monsieur le Maire

5) Maisons Fleuries

La Commission doit fixer une date pour la remise des lots aux lauréats.

6) Zone 30 autour de la Place du Général de Gaulle

La Commission devra travailler sur ce dossier lors de sa prochaine réunion. Le radar pédagogique en panne vient d'être retourné pour réparation ou remplacement.

- Rapport de la Commission « Foires – Marchés – Commerces – Fêtes », M. Jean-Joseph CARPENTIER

1) Défibrillateur

Un jeu de patchs, arrivé à expiration, a été changé pour un coût de 67.20 € TTC.

2) Nouveau commerce – La Paysanne des Mers

M. Jean GIROUD, gérant de la poissonnerie de Bacqueville en Caux a envoyé un courrier pour l'installation de 2 à 4 manges debout sur le devant de sa terrasse et sollicite la possibilité de continuer la vente de harengs grillés en fin d'année sur la place du Général de Gaulle et la possibilité d'installer un stand de vente d'huitres lors de la Foire Agricole.

La Commission souhaite en lien avec l'Union commerciale proposer divers événements comme une soirée moules frites l'été.

Le Conseil Municipal charge la commission d'examiner ces propositions lors de sa prochaine réunion.

3) Rallye de Dieppe

M. Pierre LEGRAS, foodtruck présent sur la place le jeudi soir, souhaiterait installer son camion toute la journée le samedi 14 mai 2022 de 11h à 20h à l'occasion du Rallye de Dieppe.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

La séance d'essais du 09.03.2022 a provoqué des réactions de la part des riverains du Hameau d'Ablemont. Le Conseil Municipal charge la Commission « Travaux - Urbanisme - Cimetières - Fleurissement - Cadre de vie » de prendre l'attache du responsable du Rallye de Dieppe lors des prochaines séances d'essais.

4) Cirque SENECA

Une demande de M. Teddy SENECA a été adressée en Mairie pour installer son cirque du 20 au 28 juin 2022.

À la suite une deuxième demande des clowns Europa a été reçue mais celle-ci a été refusée étant donné que le Conseil Municipal avait décidé d'accueillir un seul cirque par année.

5) Marchés nocturnes des 01/07 et 05/05/2022

Une demande de l'association La Boule Bacquevillaise a été faite pour s'occuper de la restauration à l'occasion du Marché nocturne du 5 août 2022.

La Commission propose de faire appel à toutes les associations susceptibles d'être intéressées et qu'un tirage au sort soit organisé pour désigner l'association que se chargera de la restauration lors de chaque marché nocturne.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission.

6) Foire Agricole du 8 Mai 2022

Mme Camille CHAUVIN, Photographe sollicite la possibilité de positionner un stand de 2 m devant sa vitrine pendant la foire agricole du 8 Mai.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

La Foire Agricole se prépare bien : 20 exposants sont déjà inscrits. Il n'y aura peut-être pas de poules à cause de la grippe aviaire (à moins que la situation ne s'améliore dans les semaines à venir) mais, nouveauté, il y a aura des lamas.

Le Département, par courrier en date du 28.03.2022, informe le Conseil Municipal, qu'il a décidé d'attribuer une subvention de 1 070 € à la commune pour l'organisation de la Foire Agricole du 8 Mai 2022. Une demande de subvention a également été adressée à la Commission Finances de la CCTC le 21.03.2022. La CCTC pourrait attribuer 1 000 €, la décision sera prise lors du prochain Conseil Communautaire le 04.04.2022.

L'idée d'installer un stand en faveur de l'Ukraine lors de la Foire Agricole avait été émise lors de la Réunion Toutes Commissions. Le Conseil Municipal ne retient pas cette idée.

7) Demande d'intégration Comité Consultatif

M. Jacques VLAEMINCK souhaite intégrer le Comité Consultatif afin de rejoindre la Commission notamment pour l'organisation de la Foire Agricole. La Commission est favorable.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

- Rapport de la Commission « Sport - Jeunesse - Culture - Jumelage », M. Antoine COMALADA

1) Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ s'est réuni le Samedi 26.03.2022 à 10h30 et a accueilli 8 participants. La visite de l'Assemblée Nationale va être programmée.

2) Backyard

M. COMALADA souhaite savoir quels sont les élus disponibles pour l'organisation de cette manifestation le 24.06.2022. Mesdames Aline MOREL, Glenda GILLOT, Céline FIZET, Isabelle LEBLANC, et Messieurs Etienne DELARUE, Gilles CHOPPIN, Julien CORUBLE, Jean-Marie ADAM, Stéphane MASSE et Mickaël FONTAINE seront disponibles.

3) Rassemblement militaire

Le Conseil Municipal est invité au rassemblement militaire organisé dans la propriété de M. COMALADA, du 30.04 au 01.05.2022.

- Questions diverses

1) Mme Aurélie SIX souhaite intégrer la Commission « Travaux - Urbanisme - Cimetières - Fleurissement - Cadre de vie ». Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

2) M. Nicolas CHANDELIER, Président du Comité de Jumelage, remercie la commune et le Comité des fêtes pour leur aide et la mise à disposition de matériel mais précise que les barrières permettant l'affichage de la foire à tout n'étaient pas disponibles le mercredi précédant la foire à tout.

3) M. Stéphane MASSE informe le Conseil Municipal des difficultés rencontrées par le service CNI Passeports de la Mairie avec le matériel permettant la constitution des dossiers et la remise des titres, et les problèmes de prise en considération des demandes d'intervention faites auprès de l'ANTS, service de l'Etat en charge du matériel notamment.

Date de la prochaine réunion de la Commission « Logements - Bâtiments » : le 06.04.2022 à 18h30.

Date de la prochaine réunion de Commission « Foires - Marchés - Commerces - Fêtes » : le 08.04.2022 à 18h30

Date de la prochaine réunion de Conseil Municipal : 16.05.2022 à 20h

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.